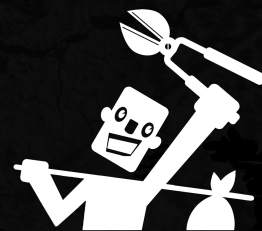


Nomade

Journal des No Border

Numéro 5
été 2010



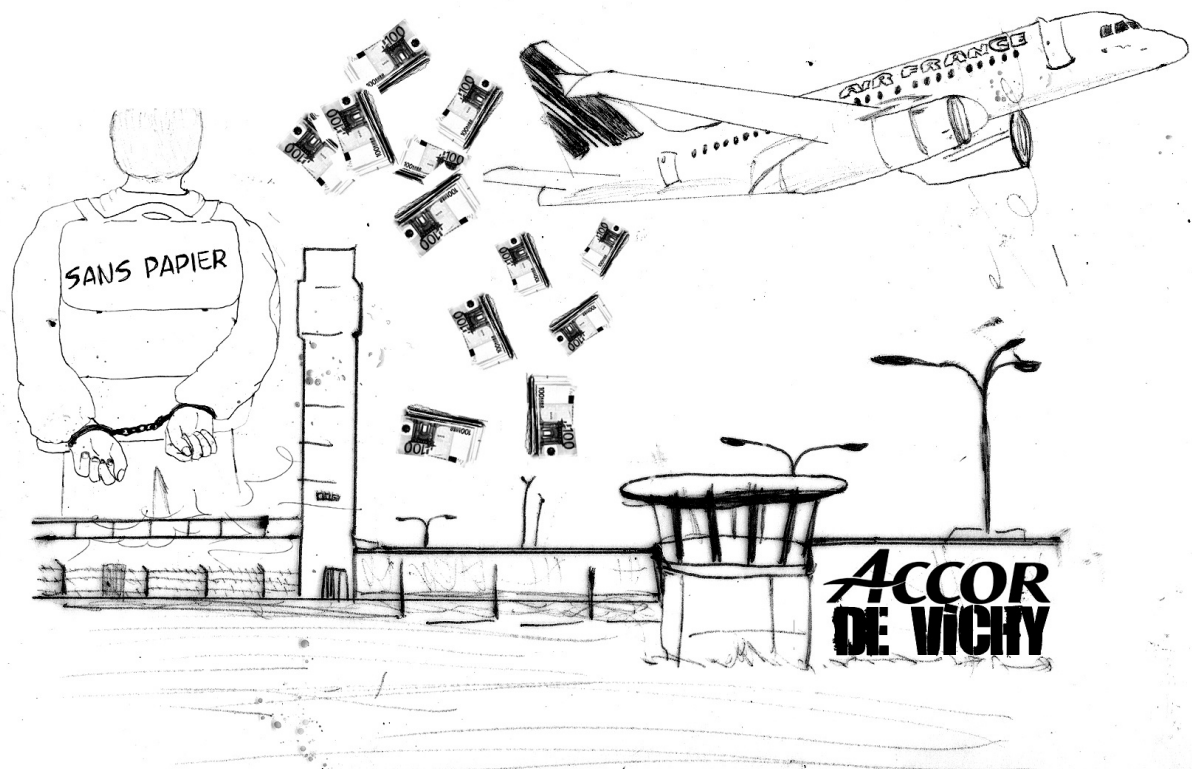
Cent militants, mille policiers !

Depuis le dernier Nomade il s'en est passé des choses. Il y a un an exactement 500 personnes se réunissaient, « accueillies » par 2500 flics, pour construire le camp No border de Calais, et dénoncer ainsi un contexte local politique et policier particulièrement agressif et inhumain. Depuis, le contexte n'a pas tellement changé, sinon en pire : à la fin de l'été Eric Besson a tenu sa promesse de grand nettoyage : les jungles et squats de Calais sont tombés les uns après les autres, au bulldozer, et les migrant-e-s ont été éparpillés sur tout le territoire pour donner l'illusion que le « ménage » est fait. Mais une fois la frénésie médiatique retombée, les migrant-e-s sont revenus, petit à petit, et tout recommence comme avant. Sauf que la police ne les laisse plus s'installer nulle part et leur donne la chasse jour et nuit. Ce qui a vraiment changé c'est que depuis le camp, le réseau No Border s'est ancré à Calais et que des activistes des pays voisins sont venus rejoindre les militant-e-s locaux pour s'interposer entre les autorités et les migrants, en s'opposant aux premières et en soutenant les seconds. Il y a eu l'évacuation

musclée et très médiatisée du hangar Kronstadt, loué pour accueillir les migrant-es, l'éviction et la destruction de l'Africa House, squat « des africains », la fermeture de plusieurs lieux abritant militant-e-s et migrant-e-s... Les derniers mois ont été denses et éreintants. Beaucoup de moments de découragement, de déception et de fatigue ; mais le réseau No Border s'est aussi beaucoup enrichi par le bon travail de vigilance, de présence et de diffusion du réseau Calais Migrant Solidarity. Mais à Calais on manque toujours de tout : de gens, de matos, de sous, de moyens d'agir à la mesure de ce que les autorités et leurs cerbères foulent au pied chaque jour. Pendant ce temps-là, au ministère de la déportation et de la discrimination, Besson trépigne d'impatience. Il a passé de longues années à attendre ce moment : en septembre son projet de loi de 86 articles sera débattu à l'assemblée nationale ! On va enfin pouvoir s'aligner sur la Directive de la Honte, adoptée l'année passée par le parlement européen, et même aller au-delà dans les légiférations iniques. L'idée est de transformer la France en fer de lance de la politique d'immigration européenne.

Bientôt le territoire se transformera en vaste zone d'attente et de non-droit pour les étrangers. Encore faut-il qu'ils aient réussi à passer au travers des mailles de l'agence de sécurité européenne Frontex, chargée de traquer et refouler aux frontières de l'Europe. Que de réjouissances en perspectives ! Vichy ça vous dit certainement quelque chose, à part le sommet de « l'intégration » qu'Hortefeux y a organisé il y a un an et demi à l'intention de tous les ministres de l'immigration (et assimilés) européens. A l'heure où l'Europe érige ses miradors et dresse ses chiens de garde, il est plus que jamais nécessaire d'affirmer le crédo No Border : Liberté de circulation pour tous et abolition des frontières physiques, économiques et sociales. Parce que seule la rencontre est richesse et non l'exclusion ! Non aux États-Nations qui enferment et réduisent la diversité dans des identités nationales factices derrière lesquelles se cachent les intérêts politiques et économiques d'un petit nombre ! Halte à l'Europe Sécuritaire qui s'arme jusqu'aux dents, hérisse les territoires de ses états membres de caméras, de flics suréquipés, d'arsenals législatifs répressifs !

Calais, une histoire sans fin ?



« On m'avait dit que Vichy c'était fini... », telle était l'inscription qui fleurissait sur les murs de Lille il y a un peu plus d'un an. Cette phrase trouve pleinement son sens dans la situation à Calais. Retour sur une année aussi nauséabonde que les dix qui l'ont précédée pour les réfugiés du littoral et les récents soutiens No Border.

La comparaison entre la situation de la ville de Calais et celle de la France sous Vichy ne s'arrête pas à un ressentiment contre le grand nombre de flics (plus de 500 à Calais mobilisés uniquement du fait de la présence d'exilés) et l'oppression que ceux-ci font ressentir. En effet les ressemblances entre les deux époques sont nombreuses : tout d'abord le fait que la présence d'une population soit érigée en tant que « problème » : il y a consensus politique à droite comme à gauche autour du « problème d'immigration ». Les divergences ne sont que sur les méthodes de résolution dudit « problème ». Ensuite, toutes « les solutions » à la situation passent par l'expulsion partielle ou totale de ces populations. De plus, le sort des expulsés n'intéresse pas les autorités *« sitôt la frontière franchie, il ne s'estime plus responsable de rien et les abandonne à leur destin en toute indifférence. »* Enfin, on constate que la palette des procédés

utilisés dans le cadre de cette chasse à l'homme répond à des objectifs chiffrés : rafles, convocations-pièges, interpellation des personnes sur la route des distributions de nourriture par les humanitaires, ou des enfants dans les écoles (pour les juifs en 1942 et pour les sans-papiers un peu partout en France aujourd'hui). Et enfin : internement administratif. La dernière ressemblance qui doit être évoquée, est évidemment le fait que ces politiques suscitent des oppositions que les États répriment et étouffent. En dépit de leurs légitimités bien réelle.

« Libérer Calais »

Depuis un an, la situation à Calais a pris une nouvelle dimension. Besson et ses sbires ont décidé de « libérer Calais » des sans papiers, comme l'a affirmé le préfet De Bousquet De Florian. Outre le parallèle puant que cette citation engendre (avec l'occupation nazis de la

ville durant la seconde guerre mondiale), la répression s'est accrue et elle tend à vouloir rendre les exilés invisibles à défaut de pouvoir les faire disparaître. En effet, les migrations clandestines se jouent par définition des

Les campements et squats sont détruits systématiquement, les tentes et autres matériaux humanitaires sont emmenés à la décharge.

États. L'État français ne peut donc rien contre la présence de migrants sur le littoral, contrairement au discours médiatico-politique récurrent depuis Sangatte, qui présente son action sur le littoral du calais, comme un message envoyé au monde, selon lequel les migrations vers l'Angleterre ne passeront plus par Calais. Ce discours est vite remballé par la réalité du terrain : moins d'une semaine après la très médiatique destruction de la jungle

Pachtoune, de nouveaux abris de migrants étaient à cinq mètres du lieu de celle-ci. « On nous avait donné des tentes mais la police nous les a reprises. C'est quoi la différence entre des chiens et nous ? » La forme de la répression reste inchangée mais celle-ci s'est accrue et renforcée, étant de plus en plus

l'Union Européenne. La contestation s'organise sous forte répression policière depuis la destruction des jungles et squats fin 2009. Chaque tentative de mobilisation de la part des migrants, soutenue par les militants No Border, a fini écrasée par le bras policier de l'État et par des mises en rétention. Un des

des personnes ont été violentées et arrêtées. Le hangar a tenté une réouverture une semaine plus tard et la fin fut la même. La justice légalise tout ça et démontre une fois de plus qu'elle est au service de l'État. Les militants No Border se sont aussi affairés à créer des liens au niveau européen organisant des rencontres militantes des deux côtés de la manche, comme lors de l'action « Passons la Manche » ou encore lors d'une rencontre avec une coopérative qui héberge des migrants à Coventry.

La contestation s'organise sous forte répression policière depuis la destruction des jungles et squats fin 2009. Chaque tentative de mobilisation de la part des migrants, soutenue par les militants No Border, a fini écrasée par le bras policier de l'État et par des mises en rétention.

inhumaine. Depuis un an, tous les campements, jungles et squats ont été détruits dans le calaisis (la destruction du dernier et plus ancien, l'African House a commencé le 21 juin 2010). C'est tristement habituel dans la zone mais là, la cadence et le jumelage avec d'autres actions démontrent un cran passé dans la volonté de faire disparaître les exilés du paysage. Les campements et squats sont détruits systématiquement, les tentes et autres matériaux humanitaires sont emmenés à la décharge, tout migrant vu dans le centre ville la nuit se fait harceler durant son sommeil. Un nouveau point de distribution des repas a été construit en marge de la ville pour que cela ne soit plus visible, et les compagnies de CRS sont remplacées tous les deux mois sur place pour éviter que ceux-ci ne s'habituent à leur sale besogne. Pourraient-ils s'en émouvoir ? N'oublions pas que ce sont de grands humanitaires : il est indécent, en France, de laisser vivre des gens dans des lieux insalubres, dans la rue sans tente ni abris c'est tellement mieux ! Les réfugiés apprécient à n'en pas douter l'humanité qui se manifeste à coup de lacrymogènes et de matraques.

Riposte

Cependant la résistance s'organise depuis un an autour de militants No Border venus de toute l'Europe et présents sur place (toutes les infos sur le site calaismigrantsolidarity.wordpress.com). L'action des No Border depuis le camp de Calais consiste en une présence continue sur place, ceci dans plusieurs buts : surveiller l'action de la police et ainsi éviter au maximum les violences policières sur les réfugiés, venir en aide aux migrant-es en fonction de leurs besoins, ouvrir des squats mais aussi et surtout organiser une contestation politique contre les conditions de vie des réfugiés et les politiques racistes de l'État français et de

meilleurs exemple fut celui des grèves de la faim : la première a eu lieu pour protester à la suite des destructions des squats et jungles, la seconde contre le harcèlement durant l'hiver, et la situation intolérable concernant l'ouverture et la fermeture hasardeuse du lieu ouvert dans le cadre du plan grand froid. Chacune de ces grèves de la faim et autres tentatives de mobilisation ont connues une durée de vie d'une demie journée avant d'être étouffées. Toutes les tentatives de manifestations d'origine No Border ou des migrants ont été bloquées par la police. En février, SôS Soutien aux Sans Papiers et les militants No Border présents à Calais ont ouvert un local, le hangar rue Kronstadt, dans le but d'en faire un lieu de partage et de lutte politique entre migrants et militants. Tous les responsables politiques y sont allés de leur petite phrase sur le sujet et la presse s'est emparée de l'affaire, la qualifiant de « Sangatte 2 ». Tout s'est alors emballé, la police agissant sans réquisition en bonne et due forme, écartant la presse et ceux qui pourraient témoigner, saccageant l'entrée et les lieux. Des affaires ont alors disparues,

No Border ! No Nation !

La situation de Calais est des plus préoccupantes, les migrants sont dans une situation de plus en plus précaire et les responsabilités de cette catastrophe humaine incombent directement à l'Union Européenne et aux États qui en font partie. Les frontières sont maintenues et ce malgré leur aberration et leur coût humain. Qu'importe que ces frontières soient inutiles et perméables, ne remplissant pas leur rôle. Elle sont là et permettent le contrôle de ceux qui sont à l'intérieur de celles-ci. Là se situe toute la pertinence des frontières pour les décideurs politiques et le système en place : le but classique des frontières est un échec mais elles permettent de maintenir des frontières sociales entre les gens. Aujourd'hui il est plus que jamais important de combattre toutes les formes sécuritaires, de camps, de frontières et de nations, en rejoignant la lutte sur ce point névralgique, ou un autre !

BRICE LE SBIRE



"Nazi? Non, je n'ai pas de fureur."

Frontex dans la mer Égée

Frontex, c'est-à-dire « agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (UE) » fut créée en 2004, et est opérationnelle depuis 2005. Le siège de l'agence, est à Varsovie en Pologne, mais ces bureaux seront rapidement près de chez vous...

Contrairement à ce que l'on croit souvent, Frontex n'est pas une police des frontières à proprement parler, avec un personnel en uniforme posté aux frontières extérieures de l'Union Européenne. Frontex est plutôt un mécanisme de coordination des polices des frontières des différents états membres de l'U.E. On peut donc plutôt parler d'une meta-police des frontières : Frontex est à la fois au sommet et à l'origine les pratiques quotidiennes des gardes-frontières. Dans ce but, Frontex réunit de nombreuses activités qui sont habituellement tenues séparées au sein d'un état. D'abord, un service de renseignements qui collecte des données sur tout ce qui se passe aux frontières, afin de prédire les mouvements de population. Frontex qualifie ces activités "d'analyse de risques". Tout un département est en charge de cette surveillance, en lien avec ses pairs européens. Il y a aussi une division responsable de la recherche qui, en coopération avec les industries de l'armement et les universités, cherche à établir les frontières high-tech/science-fiction, du XXI^{ème} siècle. Les projets actuels concernent la surveillance des frontières à tous les niveaux, par l'imagerie satellite directe, l'utilisation de véhicules aériens autonomes pour les plans rapprochés (les fameux drones UAV aka, qui sont aujourd'hui déployés par les Américains en zone de guerre comme en Afghanistan ou en Irak), et toutes sortes d'outils mis à disposition des gardes frontières (radars, caméras, etc.). Un autre projet est de mettre en place le contrôle d'identité biométrique pour tous les passages de frontières. Récemment, Frontex a aussi participé à l'organisation et au financement de déportations massives. En 2009, Frontex a organisé plus de 30 vols, déportant plus de 1500 personnes hors du territoire européen. Pourtant, la principale activité de l'agence est, selon ses propres termes « la coordination de la coopération aux frontières ». Depuis que Frontex est opérationnelle, elle a organisé de nombreuses « opérations conjointes » où un état membre invite un autre état membre à en-



voyer des gardes-frontières et des équipements pour contrôler ensemble les frontières. Trois réponses ont été apportées à l'immigration irrégulière. Les opérations de Frontex en Grèce et dans la mer Égée illustrent bien ces trois stratégies.

Entente morbide

La première est de chercher à impliquer la Turquie dans cette politique frontalière (ainsi que la Libye). Frontex tente de se lier avec les gardes-côtes Turcs et de les intégrer dans les opérations conjointes. En parallèle, il s'agit de conclure un accord avec les responsables de frontières turques. Mais la Grèce et l'U.E cherchent aussi à améliorer leur coopération avec la Turquie sur les questions migratoires. Alors que la Grèce et la Turquie ont signé un accord de réadmission (que la Grèce voudrait pouvoir étendre car dans la pratique il n'est pas très fonctionnel), l'U.E est en négociation avec la Turquie depuis des années sur cette question. Jusqu'à présent, sans succès. Ces accords obligeraient la Turquie à réadmettre sur son territoire non seulement ses nationaux,

La mer Égée

En 2009, 150 000 migrants irréguliers ont été interceptés en Grèce, ce qui représente 75% des interceptions faites dans l'UE. Si ce chiffre va probablement baisser en 2010, il est clair que la fermeture des autres routes migratoires (Afrique de l'Ouest/Espagne ; Libye/Italie et Malta), a fait de la Grèce le dernier point d'entrée possible dans l'UE. Cette situation a transformé le pays en un champ de bataille où l'U.E est résolument décidée à intervenir.

mais également tout migrant irrégulier dont on peut prouver qu'il est passé par la Turquie pour entrer en Grèce et dans l'U.E. Cela revient à déplacer la responsabilité du contrôle des flux migratoires et des frontières à la Turquie. La deuxième stratégie est de renforcer les contrôles aux frontières greco-turques. Que ce soit sur les frontières terrestres, dans la région d'Evros, ou entre les côtes turques et les îles grecques de Lesbos, Chios, Sa-

mos et Rhodos. Frontex a annoncé qu'en 2010 se tiendra la plus grande opération jamais organisée en Grèce. Elle mobilisera les gardes-frontière et des équipements provenant de toute l'Europe. Sur la frontière terrestre, la tâche est claire : organiser des patrouilles pour fermer la frontière, en utilisant des équipements high-tech pour mieux surveiller les mouvements. Aux frontières maritimes, la tâche est beaucoup plus floue, car

histoire, situation, etc. Cela permet la mise en œuvre de traitements différenciés. Ceux et celles dont on estime qu'ils nécessitent une protection pourront éventuellement faire une demande d'asile. Les autres seront déportés. Voilà exactement les processus de filtration et de déportation que Frontex est en train de mettre en place au centre de détention de l'île de Samos. Un soi-disant traducteur y interviewe les détenus, et écrit sa version de leur

enfin, déportés vers la Turquie. Les déportations vers la Turquie restant difficiles, et ne s'appliquant qu'à quelques nationalités, Frontex a créé un centre de déportation à Athènes. De plus, dans le cadre de l'opération Attica, Frontex négocie avec d'autres pays la réadmission de leurs nationaux, et construit ainsi tout un système de déportation que la plupart des États membres tentent également de développer.

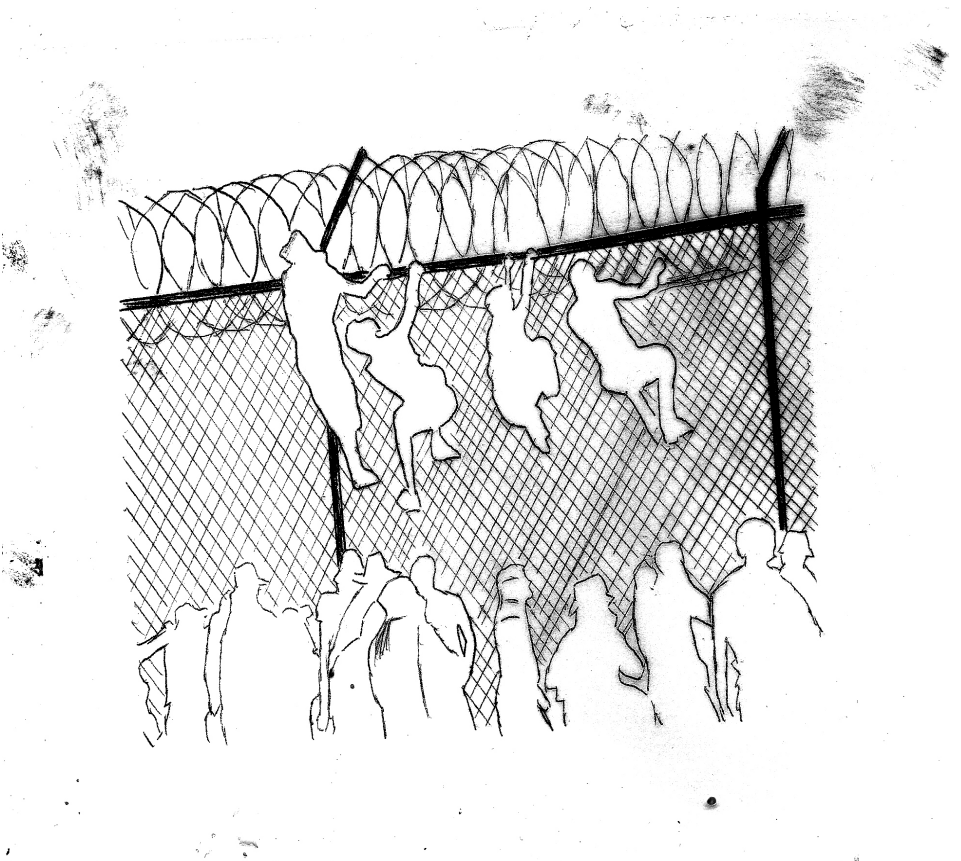
Frontex n'est pas une police des frontières à proprement parler, avec un personnel en uniforme posté aux frontières extérieures de l'Union Européenne. Frontex est plutôt un mécanisme de coordination des polices des frontières des différents états membres de l'UE.

la géographie des lieux ne permet pas la déviation des bateaux transportant de potentiels migrants clandestins. Pourtant, Frontex semble se concentrer sur l'interception et la détention de migrants sur la mer. Pourquoi ? Pour les uns, il est dans l'intérêt des gardes d'arrêter les migrants le plus tôt possible. Pour d'autres, le but est de faire preuve de fermeté dans les contrôles de manière à ce que le passage soit plus risqué. Frontex s'est aussi fait connaître par sa chasse aux facilitateurs des passages de frontières irréguliers. Le but étant d'interférer le plus tôt possible avec ses passages de frontières de manière à identifier lesdits « passeurs ». Enfin, il est concevable que Frontex cherche à établir des réseaux de preuves (images prises par hélicoptère, portraits des personnes interceptées, protocole d'interpellation) pour présenter aux autorités turques les preuves irréfutables du passage par la Turquie, et qu'il est donc éligible à la déportation réglementée par les accords de réadmission. La troisième stratégie consiste à interioriser la frontière. Après tout, la frontière n'est qu'une sélection mécanique entre voyageurs « légitimes » et « illégitimes », et accordant des droits différents selon cette catégorisation. Concernant les irréguliers, ce processus de sélection ne doit pas nécessairement se faire à la frontière. L'État Grecque cherche ainsi à créer des « centres de surveillance » partout où des migrants pourraient être : dans les zones frontalières, mais aussi dans les centres urbains ou aux points de sortie du pays où les migrants tentent de poursuivre leur route vers le Nord. Les centres de surveillance permettent, entre autres, l'individualisation de la migration. La multitude des migrants détenus est ainsi divisée en individus particuliers, avec leur propre identité,

identité et de leur histoire. Même si ce n'est que sa version, elle deviendra pourtant la version officielle, rendant la déportation possible. A Samos, de nombreux migrants témoignent du fait que les inspecteurs de Frontex ont refusé de reconnaître qu'ils venaient de Palestine (vers laquelle les déportations ne sont ni morales ni faisables). Ils changent alors leur nationalité pour une autre, afin que la Turquie, contrainte par les accords de réadmissions, accepte les retours. Peu de migrants sortent du centre de rétention de Samos. La plupart sont transférés à Athènes où ils sont détenus dans un autre centre pour pouvoir être transférés plus loin, aux centres de détention de la région d'Evros (Venna, par exemple), et

Le principe de la frontière

Les activités de Frontex dans la mer Egée montrent pourquoi il ne s'agit pas seulement d'une autre institution de gardes-frontières, ni la version européenne des entités nationales de contrôles aux frontières. Si beaucoup des interventions de Frontex (patrouilles, contrôles d'identité), sont comparables avec les activités de ses collègues nationaux, sa pratique en tant qu'autorité frontalière va au-delà de ce que les États mettent en œuvre. L'approche de Frontex peut être qualifiée de transversale, tant géographiquement que méthodologiquement. Frontex agit à l'extérieur et à l'intérieur de la frontière, et elle combine toutes sortes de « services » concernant la migration « illégale » : interceptions, interrogatoires, contrôles d'identité, déportations, font partie de ces services. La Grèce semble avoir accepté l'ensemble du deal.



Dakar 2011 : Action globale contre Frontex

Chaque nuit, des bateaux de la marine espagnole quittent le port de Dakar, au Sénégal, pour partir à la chasse aux embarcations de réfugiés qui tentent de rejoindre les îles Canaries. Frontex contrôle effectivement les côtes ouest-africaines depuis 2006, dans le cadre de l'opération Conjointe HENA qui s'étend jusqu'à 1300 km au Sud des côtes de l'Europe. En vue du Forum Social Mondial (FSM 2011) qui aura lieu à Dakar, des actions sont organisées contre la présence de Frontex au Sénégal. Pendant le camp No Border à Bruxelles, nous relaierons cette campagne mondiale contre Frontex. Nous espérons que l'Association Malienne des Expulsés pourra être présente et nous parler de la Caravane Citoyenne Bamako-Dakar pour la libre circulation qui se tiendra juste avant le FSM 2011.

Ces dernières années, nous avons pu observer que les autorités frontalières européennes se sont développées bien au-delà des frontières géographiques de l'Europe. Depuis 2001 l'Union Européenne (U.E) demande à ses États membres que chaque accord d'opération conjointe comprenne une clause de « gestion concertée des flux migratoires » (c'est-à-dire de lutte contre les migrations « clandestines »), et la réadmission obligatoire des migrants illégaux expulsés d'Europe. Le Sénégal et la Mauritanie ont signé plusieurs accords de réadmission avec l'Espagne et la France. En 2006, il a été conclu que l'Espagne participerait à des opérations de surveillance communes avec le Sénégal et la Mauritanie le long des côtes d'Afrique de l'Ouest. Cet accord prévoit le don de quatre bateaux, d'un hélicoptère, de 20 gardes-frontières formés par la Guardia Civil (police espagnole), ainsi que le financement de 63 check points policiers et 37 de gendarmerie sur les frontières maliennes et sénégalaises.



Cela inclut l'entraînement d'unité de police, des véhicules, et des équipements de haute technologie. « *L'Europe ferme nos frontières !* », en a conclu le journal sénégalais *Le Soleil*. Les expulsions de sans papiers depuis les îles Canaries vers le Sénégal sont très impopulaires au sein de la population sénégalaise, qui accuse son gouvernement de trahison. En effet, les États africains sont devenus les gendarmes de l'Europe.

L'aide au développement contre les flux migratoires

Les contrôles aux frontières, la réadmission des « illégaux » et les politiques de développement, sont les pierres angulaires de la politique migratoire européenne. Au Mali, 17 nouveaux points de contrôle, aux frontières avec la Mauritanie et l'Algérie, ont été financés par des fonds AENEAS (dont le but est de soutenir matériellement et financièrement une gestion plus efficace des flux migratoires dans les pays de transit, en particulier par la réadmission des « illégaux » expulsés d'Europe). Les accords de réadmission signés en 2006 avec l'Espagne (et prolongés début 2010) offre 20 millions d'aide au développement au Sénégal. L'Europe finance la détention des migrants qui tentent d'atteindre

l'Europe, et les expulsions collectives vers les pays africains voisins. Le centre de détention de Nouadhibou, en Mauritanie, a été financé par l'aide espagnole au développement, même si les actions sont (difficilement)

« La frontière européenne a été repoussée jusqu'au Sénégal. »

conduites - à la demande de l'Espagne - par les autorités mauritaniennes. Dans ce centre où aucun support juridique n'est proposé, les expulsions collectives vers le Mali et le Sénégal, également financées par l'Espagne, sont mises en place. Le militant des droits de l'homme Badara Ndiaye affirme que les politiques de l'U.E ont multiplié le nombre de personnes détenus. « *La frontière européenne a été repoussée jusqu'au Sénégal. Ces actions d'intimidation ne garantissent aucune protection aux réfugiés qui sont pris dans des flux migratoires mixtes* ».

Pour plus d'information sur la campagne contre Frontex et la Caravane Citoyenne Bamako-Dakar : www.noborder.org

Le camp de Calais fait des petits

Le Camp NoBorder à Strasbourg en 2002 a été marqué par une répression policière criminelle. Le camp est néanmoins toujours une référence pour beaucoup d'anarchistes et de libertaires.

Entre 2002 et 2009, il n'y a pas eu de création de collectif No Border en France, ou dont l'existence ait été connue en 2009. La lutte contre les frontières s'était concrétisée où existait déjà dans des collectifs et organisations qui luttent contre les expulsions, pour le maintien des enfants scolarisé-e-s et de leurs parents en France, pour la régularisation des sans-papiers, pour la liberté de migration. Mais les revendications de liberté de circulation et d'installation, la démonstration de la nécessité des frontières pour maintenir le système capitaliste et néo-colonialiste sont des éléments qui n'apparaissent souvent qu'en filigrane de leurs revendications et actions.

Fin 2008 le réseau No Border britannique - très bien organisé, avec des collectifs locaux (Londres, Birmingham, etc.) et l'expérience de l'organisation du camp de Gatwick en 2007 - souhaite rendre visible le drame permanent de la frontière franco-anglaise. L'un des ces moyens sera le Camp No Border à Calais en 2009. Il se déroulera sous une pression policière étouffante et délirante. À la fin du camp, la frontière n'a pas été ouverte... et le constat principal c'est que l'État est prêt à attribuer des moyens illimités pour empêcher le développement d'une lutte contre les frontières. Il est donc décidé de maintenir à Calais un collectif No Border, reposant sur des calaisien-ne-s et des militant-e-s de toute l'Europe, principalement du réseau britannique.

L'objectif est de surveiller et prévenir les violences et arrestations policières contre les migrant-e-s, d'informer au niveau international de la situation et de son évolution. Une réussite partielle, puisque depuis bientôt un an des No Border sont présent-es et agissent continûment à Calais. Le site CalaisMigrantSolidarity permet de s'informer et de s'organiser pour participer.

Depuis, fin 2009, un collectif No Border s'est constitué à Paris pour organiser une « journée d'action "liberté de circulation" » qui a eu lieu le 15 mai 2010 malgré 1000 flics pour 100 manifestant-e-s. Récemment, des militant-e-s de Lille ont participé à la « semaine européenne d'actions contre la machine à expulser », à Lille et à Arras notamment via des actions contre les entreprises complices.

Il a fallu 7 ans pour refaire un camp No Border en France, depuis Strasbourg. Il faudra juste un peu plus d'un an pour en faire un à proximité de Calais. Ce sera à Bruxelles du 25 septembre au 3 octobre 2010 qu'aura lieu le prochain. À un moment où les réseaux No Border se structurent régionalement autour de la frontière britannico-franco-belge. Il est capable aujourd'hui d'organiser n'importe quel type d'actions. C'est le moment de se regrouper, de créer des collectifs No Border ou d'en rejoindre un pour étendre nos luttes. Et rendez-vous au camp de Bruxelles !



**Banderole déployée au marché d'Arras, France
lors de la semaine européenne contre la machine à expulser
juin 2010**

NO BORDER CAMP à BRUXELLES

25 SEPTEMBRE - 3 OCTOBRE 2010

Le Camp No Border de Bruxelles s'inscrit dans la tradition des camps No Border organisés à travers le monde depuis les années 1990. Ni cadre normatif, ni organisation, le camp No Border est avant tout une rencontre, une convergence de luttes visant à obtenir la fin du système des frontières qui nous divisent tous et toutes. Il s'agira de créer un espace provisoire et autogéré de vie, de réflexions, de partages (expériences, compétences, informations, analyses, etc.) de démarches et d'actions autour des questions de frontières, de migrations et de la légitimité des êtres humains à pouvoir se déplacer et vivre où bon leur semble.

NOS REVENDICATIONS

- Personne n'est illégal !
- Ni frontières, ni nations !
- Les mêmes droits pour toutes et tous !
- Liberté de circulation et d'installation !
- Contre les systèmes capitalistes et autoritaires qui entraînent exil forcé, guerres et misères.

POURQUOI À BRUXELLES ?

La Belgique assumera la présidence du conseil de l'Union Européenne du 1er juillet au 31 décembre 2010. Comme capitale de l'Europe, Bruxelles est le symbole de la mise en œuvre des politiques (anti)migratoires européennes. En effet, l'U.E s'emploie, depuis plus de 10 ans, à fermer ses portes aux migrant-es en érigeant une véritable Europe Forteresse, renforçant la répression (maintien dans l'illégalité, rafles, enfermement et expulsion des personnes « sans-papiers ») déjà menée par la Belgique et les autres États membres. Ainsi, L'Europe se dote de patrouilles de gardes-frontières, d'hélicoptères et de navires grâce à son agence Frontex (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures) et externalise ses frontières en Asie et en Afrique, rémunérant désormais des États, de l'Ukraine au Maroc, pour qu'ils effectuent à sa place le travail de « prévention » de l'immigration. En organisant un camp No Border à Bruxelles, nous remettons en question ces politiques (anti)migratoires.

QUAND ?

La construction du camp aura lieu du 24 au 26 septembre 2010. Les activités débuteront le 27 septembre pour se poursuivre jusqu'au 3 octobre. Une grande manifestation est pré-



vue le 2 octobre 2010. Une semaine pendant laquelle nous aimerions voir Bruxelles fourmiller d'activités autour des politiques (anti)migratoires et de leurs conséquences, une occasion de lutter ensemble sous divers modes d'action mais aussi de créer des dynamiques communes à plus long terme. Nous invitons tout le monde (personnes ou collectifs) à participer comme il le souhaite et à proposer des activités ou des collaborations.

APPORTER SON SOUTIEN ?

Un NO BORDER CAMP est ce que l'on veut en faire, chacun peut y jouer un rôle et apporter son soutien :

- en participant à l'organisation du NBC, via les différents groupes de travail (mobilisation, logistique, médias, manif, internet, médiocal, programme, accueil, finances, traduction, cuisine & juridique).
- en proposant un atelier, une projection de films, une exposition, un débat, une émission radio ou d'autres idées modestes et/ou

géniales. Nous souhaitons aborder principalement les thèmes suivants :

- Les politiques sécuritaires : Frontex et la militarisation des frontières. La clandestinité et les luttes des migrants. Capitalisme et migrations. Les centres fermés pour étrangers et les expulsions. Les Politiques (anti)migratoires européennes
 - en mobilisant, en manifestant, en rejoignant les actions ou en inventant tes propres actions visant à enrayer la machine à expulser
 - en organisant une activité de soutien (soirée, concert, souper, ...)
 - en mettant à disposition un lieu (un terrain ou un local) permettant de loger des activistes et/ou d'y organiser des activités
 - en prêtant du matériel (cuisine, tente, camionnette, sono, ...)
 - en faisant un don (matériel ou financier)
- Toi aussi, rejoins-nous ! Plus nous serons nombreux à provoquer le changement, plus vite la forteresse tombera !

nobordercamp@vluchteling.be
noborderbxl.eu.org

Cycles de lutte sans papiers en Belgique

Rêvée comme un centre de pouvoir pour élites internationales par les eurocrates et les élus régionaux, Bruxelles rase ses quartiers pour y édifier des business park et cherche à cantonner la pauvreté à de discrets réservoirs. C'est là que l'on rencontre les sans papiers, souvent partisans, parfois militants les plus avertis, de la libre circulation.

Marocains, congolais, équatoriens, afghans... Ils fournissent les secteurs du bâtiment, du nettoyage, de l'Horeca, du commerce informel et de la prostitution. Aux abords du Petit Château, centre ouvert pour les demandeurs d'asile, le commerce des journaliers africains ne se cache pas. La Belgique taxe le salariat dans des proportions qui légitiment quasiment le travail au noir aux yeux du sens commun. A cette réalité, il faut pourtant des paravents : une police largement raciste, une épaisse muraille administrative. C'est la première qui s'est illustrée le 22 septembre 1998 par l'assassinat de Semira Adamu ; en juin 2003 par la rafle de 80 équatoriens et le 4 juillet 2006 par le passage à tabac avant incarcération d'une centaine d'occupants de l'église d'Anderlecht. L'administration, qui siège quant à elle, sous le nom d'Office des Etrangers dans une des tirelires de Picsou du business park de Rogier - le « North Gate », ça ne s'invente pas - est à la botte d'un ministre qui tire toute sa force du flou des lois sur l'immigration. La régularisation n'obéit à aucun critère permanent et reste à la discrétion des ministres successifs, gymnastes opérant des figures devant un public d'extrême droite charmé, qui, au sein de gouvernements forts occupés par le sauvetage des banques, se sont opposés de tout leur poids à trois campagnes de régularisation depuis 1974.

La digue de la régularisation

Le meurtre de Semira n'était pas un événement isolé. Depuis 1988, la construction de trois centres fermés (aujourd'hui six, plus un en cours¹), l'application en 1996 de la convention Schengen ont donné le ton. Avec et sans papiers y ont répondu, par la constitution d'associations notablement peu entendues par les autorités, et des collectifs, dont les faits d'armes les plus marquants sont alors l'occupation du chantier du centre fermé de Votem (Collectif de Résistance Aux Centres Pour Etrangers) et l'évasion de 31 détenus du

camps de Steenokkerzeel (avec l'aide extérieure du Collectif Contre Les Expulsions). La répression de ce mouvement, que le meurtre de Semira cristallisait, vint à point pour en casser la dynamique, juste avant la régularisation de 1999. Celle de 1974 avait concerné 8 000 cas. Celle-ci permet à 42 000 personnes de sortir de la clandestinité... sur 60 000 dossiers. Le cycle suivant, entamé en 2003 par les réfugiés Afghans, a pris fin par une nouvelle régularisation il y a un an. Obéissant à des critères aussi temporaires que res-

quant ses résultats au compte-goutte, le processus de régularisation a déjà reconduit le sort de beaucoup de sans papiers. Certains se sont vus refusés une régularisation sur la base d'une promesse d'embauche au prétexte que le secteur d'emploi auquel ils prétendaient ne faisaient pas partie des secteurs « en tension », soit réservés aux ressortissants étrangers. Retour au bâtiment, au nettoyage... D'autres ne seront pas régularisés parce qu'il leur manque à justifier quelques mois d'ancienneté sur le territoire. Du camp



trictifs, elle constitue une tardive et piètre réponse du pouvoir face à l'effervescence du mouvement sans-papier de Belgique ces dernières années. L'Union de Défense des Etrangers sans Papiers, venue répondre en 2004 à un pressant besoin d'autogestion alors que les "illégaux" étaient de plus en plus pris sous la coupe de structures para-étatiques, compte à son actif l'occupation simultanée de 40 lieux symboliques de mars à juin 2006 par plus de 600 personnes, la présentation à la Chambre d'une proposition de loi pour des critères permanents de régularisation. Proposition qui n'a rencontré pour toute réponse que la promesse d'une régularisation ponctuelle en 2009, effective au bout d'un an de lutte, d'occupations et de grèves de la faim. Divul-

No Border qui arrive à Bruxelles, les sans papiers peuvent au minimum attendre un lieu où puisse se brasser cette mémoire du mouvement belge avec d'autres expériences de lutte, toutes particulières et pourtant toutes liées. Tous ceux et celles qui agissent et militent pour la fin pure et simple de l'éternel recommencement dans lequel le pouvoir tient les migrants, en savent-ils assez sur les conditions concrètes dans lesquelles devra nécessairement se réaliser cet objectif, pour ne pas beaucoup apprendre de ces témoignages ? On peut d'ailleurs espérer que le NBC ne s'en tiendra pas à ce minimum.

1 : Le chantier en a été occupé le 25 juin par une cinquantaine d'activistes internationaux.

Le durcissement de la politique migratoire se poursuit

Depuis l'arrêt de l'immigration proclamé en Belgique en 1974, les portes d'entrée pour les travailleurs étrangers sont restées pratiquement complètement fermées. Tous les partis politiques ont désespérément cherché à développer de nouvelles politiques anti-migratoires, en particulier en terme « d'éloignement efficaces ». La frustration des gouvernants est grande, du fait qu'ils n'arrivent pas à chasser des dizaines de milliers de personnes sans-papiers. La dernière campagne de régularisation a été le signe d'un travail acharné pour réussir à trouver une nouvelle politique d'immigration qui puisse fixer qui n'est pas le bienvenu, et peut être éliminé de manière expéditive.



La vague de régularisation de 2009 est issue d'un compromis entre la gauche et la droite sur des critères utilisés pour déterminer si les personnes sont ou non qualifiées pour l'obtention d'un permis de séjour (temporaire). Du côté de la droite, il s'agissait surtout de laisser tomber les migrants clandestins. La rhétorique utilisée pour les sans-papiers consistant à distinguer les migrants en "bons" et "mauvais". "Qui veut entrer par la porte arrière sans d'abord frapper à la porte avant n'est pas désirable." Cela a conduit à des discriminations concernant les conditions d'éligibilité pour l'obtention de papiers. Ainsi, les migrants qui n'avaient jamais entamé de procédure en vue d'un séjour, devaient présenter un contrat pour pouvoir faire leur demande de régularisation. De cette manière ils ont eu la possibilité d'obtenir un permis de séjour pour un an. Migrants qui, par exemple, avaient demandé l'asile, mais n'ont pas été reconnus comme réfugiés, peuvent avoir un droit de séjour définitif. Peu de gens peuvent cependant être régularisés sur la base d'un contrat de travail, cette exigence est totalement irréaliste. En

dépit de l'explication du ministère, il y a peu de travailleurs qui parviennent à présenter un contrat illégal et officiel. Il semble bien qu'il s'agisse essentiellement d'une procédure symbolique dont très peu de personnes pourront bénéficier. Il est également cynique, qu'un grand nombre de personnes sans papiers, ayant un permis de séjour temporaire par le biais de grèves de la faim de très longue durée, n'entrent souvent pas non plus dans les critères pour une pérennisation de leur statut. Tout cela parce que la plupart ne sont pas en mesure de prouver qu'ils survivent depuis plus de cinq ans de leurs propres ressources, et que forcément par crainte d'être expulsés, ils sont restés dans la clandestinité.

L'accord sur une telle régularisation fut cependant nécessaire, afin de faire une percée dans les négociations sur une nouvelle politique d'immigration. Plus d'un an le débat est resté figé, en raison de la recherche de compromis pour ce qui concerne les critères de régularisation. Ces concessions ont ainsi fait place à de plus grandes restrictions à l'immigration. Un certain nombre de procédures existantes pour

obtention de séjour ont ensuite été renforcées rapidement, tels que celles qui concernent le regroupement familial, le mariage et l'acquisition de la citoyenneté. Toute personne qui ne s'inscrit pas dans les nouveaux critères, est ensuite traitée comme indésirable, avec comme seule perspective le retour au pays d'origine. Un certain nombre de partis politiques montrent ainsi la volonté de mettre en œuvre les mesures pour la détention et l'expulsion aussi prompt que possible. La libre circulation des personnes en Europe n'est toujours pas une réalité, comme pour ce qui concerne la Roumanie, la Pologne et la Bulgarie, dont les ressortissants figurent parmi le top cinq des rapatriements forcés. Malgré la possibilité d'arriver ici sans aucun problème, c'est pour les citoyens de l'U.E une tâche énorme de s'installer, ce qui les contraint souvent à l'illégalité. Sans emploi et sans domicile connu, ni moyens de subsistance, uniquement la perspective d'un voyage retour. Suivent de près ces nouveaux citoyens de l'U.E, ceux du Brésil, du Maroc et de Russie.

Les centres fermés en Belgique

La Belgique compte six centres fermés dont la capacité totale d'hébergement actuellement est de 628 places : Le centre INAD (pour « INADmissibles »). Ce centre dispose de trente places et est installé dans la zone de transit de l'aéroport de Bruxelles-National. Quelque 2000 personnes y passent chaque année. Deux centres à proximité de l'aéroport de Bruxelles-National, à savoir : le centre de transit 127 (60 places) et le centre de rapatriement 127bis (120 places). Quelque 2000 personnes séjournent chaque année dans chacun d'entre eux. Le centre INAD et le centre 127 devraient être remplacés en 2009 par un nouveau centre proche de l'aéroport dont la capacité devrait être de 90 places. Le centre pour illégaux de Bruges (CIB) de 112 places (soit quelque 750 personnes sur base annuelle) est

installé dans l'ancienne prison pour femmes. Le centre pour illégaux de Merksplas (CIM) offrant 146 places (environ 1050 personnes par an), installé dans l'ancienne colonie pour vagabonds près de Turnhout. Le centre pour illégaux de Vottem (CIV) de 160 lits (930 personnes par an) près de Liège. Au total, on peut estimer qu'environ 8.000 personnes sont détenues annuellement. Le plus ancien est le Centre de Transit 127 à l'aéroport de Bruxelles national (Zaventem). Depuis son ouverture en 1988, les gens sont détenus dans ce centre principalement les personnes qui, à la douane à l'aéroport, font une demande d'asile. Six ans plus tard, les centres de détention à Steenokkerzeel et de Merksplas furent mis en service. Plus tard en 1995 à Bruges dans un ancien monastère transformé en centre de détention A Vottem en 2000 un nouveau centre fut spécialement construit à cet effet.

La période normale d'enfermement est de deux mois qui peuvent être renouvelés aussi longtemps que l'Office des Étrangers (O.E) poursuit ses tentatives d'expulser la personne.

La période normale d'enfermement est de deux mois qui peuvent être renouvelés aussi longtemps que l'Office des Étrangers (O.E) poursuit ses tentatives d'expulser la personne. La durée maximale dans un centre fermé est de huit mois. Après chaque expulsion manquée, la personne est placée à nouveau en détention, de ce fait beaucoup restent bien plus longtemps enfermés. Il est possible d'être détenu pour une durée indéterminée. Il arrive que l'on tente d'envoyer les personnes qui taisent leur identité vers un pays particulier, tout en n'étant pas sûr de leur origine. En septembre 2010, l'O.E va installer un nouveau centre à côté de Steenokkerzeel 127bis. Spécialement conçue pour pouvoir isoler les personnes qui se révoltent quelque soit l'endroit où ils se trouvent dans le pays... Le discours officiel est que l'on construit des chambres individuelles pour les personnes qui ne sont pas adaptées à la vie en groupe. Cela promet des feux d'artifices lorsqu'ils auront enfermé dans un seul bâtiment toutes ces personnes qui aspirent à la liberté ! Il est donc inévitable que ce sera un régime carcéral strict qui prévaudra. C'est précisément l'image que la lers politiques voulaient éviter. La décision concer-

nant cette nouvelle prison a par ailleurs été prise très rapidement après une rébellion avec incendie dans le centre adjacent en août 2008. Ces mesures répressives ont été facilement adoptées et ont même permis un rapprochement entre les politiciens. Ils n'ont pas pu attendre la fin de la construction de ce 127tris, qu'en mai, quelques cellules du centre fermé de Steenokkerzeel 127bis avaient à nouveau pris feu.

Logements « Retour » pour les familles

Suite à la critique soutenue de la part de nombreux groupes et organismes sur la détention d'enfants sans-papiers, l'O.E mit en place en octobre 2008, une solution de rechange. Les familles sont maintenant hébergées dans des appartements « retour » en attendant leur expulsion ou leur demande d'asile à l'aéroport. Les logements sont présentés comme les maisons de vacances, où ils peuvent faire du shopping accompagnés de leur « coach » et les enfants peuvent aller à l'école... Les familles signent un contrat avec l'O.E prenant l'engagement de coopérer à leur extradition. Ironiquement, l'O.E ne dispose pas de moyens coercitifs. Les maisons ne sont pas verrouillées lorsque, le soir, le coach rentre à la maison. Avec un peu de soutien logistique, l'une ou l'autre expulsion a pu être empêchée. Dans l'ensemble, en 2009 environ 60 familles ont été expulsées par cette procédure, y compris plus de 100 enfants. Une politique « humanisée » pour la gestion de la misère avec la même issue.

Dublin

Conformément aux accords de Dublin c'est le pays où un migrant passe la frontière et demande un permis de séjour (temporaire) qui est responsable du traitement de sa procédure d'asile. Cela signifie que si, par exemple, un Afghan entre ne Europe via la Grèce, ce sera cet état qui sera chargé de l'examen de la demande d'asile, même s'il ne s'était jamais fait connaître aux autorités grecques. La même chose s'applique aux Russes et Tchétchènes réfugiés en Pologne ou aux bateaux en provenance d'Afrique, pour l'Italie ou Espagne.

Si, au cours de l'audience l'O.E pour une demande d'asile il apparaît que le demandeur est déjà passé dans un autre pays de l'U.E depuis la naissance ou que ses empreintes digitales sont enregistrées dans un autre pays,

cette personne pourra être mise en détention toute la période que durerait la procédure d'admission vers l'Etat considérée comme responsable du traitement de la demande. En principe, cette détention, peut prendre jusqu'à deux mois mais dans le cas d'une expulsion refusée, bien plus. Beaucoup de critiques se font à propos du renvoi des demandeurs d'asile vers la Grèce parce que dans ce pays, le système d'asile est loin de fonctionner correctement. En outre, les demandeurs d'asile sont placés en détention dans des camps surpeuplés et des conditions épouvantables. En Juillet 2009, le système d'asile s'est encore détérioré en supprimant les procédures d'appel et en procurant des agents de police supplémentaires affectés au maintien de l'ordre et à l'expulsion des demandeurs d'asile. En réponse, même le HCR a mis fin à sa coopération ce qui est en soi remarquable compte tenu de son rôle souvent douteux dans ce domaine. La Belgique en dépit de cette situation poursuit les renvois vers la Grèce. Environ 85% des demandeurs d'asile en provenance d'Irak et l'Afghanistan subissent ainsi ce sort. Il faut noter que seuls 0,05% des demandes d'asile en Grèce reçoivent un suivi positif.

Expulsions et enfermements en chiffres

Dans une tentative de faire monter la pression, un grand nombre de personnes sans papiers sont visées au quotidien par la police et d'autres services d'ordre tels les contrôleurs dans les bus et trams, l'inspection sociale, etc. Parfois, cela se passe au faciès, mais aussi de plus en plus souvent par des rafles à grande échelle dans certaines rues ou quartiers les plus pauvres. En 2009, 17.938 migrants sans-papiers ont été arrêtés. La plupart sont mis à la rue avec un ordre de quitter le territoire (OQT). Cependant, au cours de l'année dernière, 4200 personnes ont finalement été expulsées après un séjour en centre de rétention. Le nombre d'expulsions à partir d'un centre fermé est en recul ces dernières années. De 7.000 en 2006 à environ 5.000 en 2008. Mais le chiffre total des personnes détenues en centre fermés n'est pas publié.

NO BORDER CAMP À BRUXELLES



7 JOURS D'ACTIONS, D'INFORMATIONS, DE CINEMA, DEBATS,...
SUR LES MIGRATIONS & LES POLITIQUES MIGRATOIRES
25 SEPT. » 3 OCTOBRE 2010

COMPTE BANCAIRE: 880-4955551-62

NOBORDERCAMP@VLUCHTELING.BE

WWW.NOORDERBXL.EU.ORG



TiToM